

SOCIO-HISTOIRES

Collection dirigée
par Gérard Noiriel et Michel Offerlé

La profession politique XIX^e-XX^e siècles

Sous la direction de Michel Offerlé
par

Paul BACOT
Jean-Louis BRIQUET
Dominique DAMAMME
Yves DÉLOYE
Mattei DOGAN
Brigitte GAÏTI
Olivier IHL
Patrick LEHINGUE
Michel OFFERLÉ
Éric PHÉLIPPEAU
Frédéric SAWICKI
Laurent WILLEMEZ

D 011 0000008398 6



BELIN

La fin des Notables revisitée

Éric PHÉLIPPEAU

Professionnalisation politique, métier d'élu, entrepreneurs politiques constituent aujourd'hui les catégories courantes d'une thématique de recherche bien rodée. Aux travaux classiques de Weber, d'Ostrogorski, de Michels ou Schumpeter, venus défricher le terrain avec méthode et souci de la preuve empirique, combien de thèses historiques – à caractère biographique, sinon monographique – conviendrait-il encore d'ajouter pour mieux embrasser l'ensemble des réflexions et des matériaux jusqu'à ce jour accumulés sur le sujet ?

L'usage de ces notions de profession politique ou de professionnel de la politique n'en soulève pas moins toute une série de problèmes dans la mesure où il fait non seulement écho à la publication de travaux savants¹, ambitionnant de rendre compte de la formation d'agents spécialisés dans l'exercice de tâches et dans l'occupation de fonctions tenues pour politiques, mais aussi souvent référence à une dénonciation des plus vigoureuses de tout un ensemble de pratiques. En commençant de surcroît à poser les bases d'une réflexion systématique centrée sur le développement d'activités partisans professionnelles, à l'image d'Ostrogorski et de Michels, nombre d'auteurs ne se privent au demeurant pas de porter des jugements de valeur sur les mutations qu'ils observent et de jeter un regard parfois très critique sur ces politiques d'un nouveau genre dont ils dépeignent les traits.

Dans un grand nombre de ces travaux, l'identification et/ou la dénonciation de rôles et de pratiques tenus pour politiques en fonction d'un modèle professionnel semble renvoyer à l'entrée en scène de nouvelles

1. Cf. la présentation de Daniel Gaxie, *Les professionnels de la politique*, Paris, PUF, 1973.

élites. Contre des notables autrefois dominants et leurs façons d'être et de faire pour asseoir leur puissance, cette représentation de l'univers des campagnes électorales, ou des élus dans l'exercice de leurs fonctions, paraît s'imposer pour désigner l'apparition d'acteurs d'origine sociale plus modeste, s'appuyant sur des méthodes et savoir-faire distincts de ceux mobilisés par de puissants aristocrates ou par des bourgeois fortunés, avec lesquels ils sont d'ailleurs susceptibles d'entrer en concurrence pour briguer un poste électif. Ce processus « d'expropriation politique » longuement analysé par Weber a même fait mouche sous couvert d'un titre, le règne des professionnels de la politique se confondant avec celui de *La fin des notables*².

L'intelligence de la professionnalisation politique apparaît effectivement indissociable d'une réflexion plus générale à conduire sur un ensemble d'oppositions et de tensions sociales qui se sont tissées au fil du temps entre les membres de groupes sociaux rivaux³. L'exercice implique toutefois de ne pas faire comme si ces rivalités s'étaient inscrites au cœur d'un processus irréversible, au terme duquel l'entrée en scène des professionnels aurait finalement entraîné l'éradication des notables par un nouveau personnel.

L'opposition entre notables et professionnels n'est en fait pas si tranchée et le mouvement de professionnalisation, repéré par maints auteurs, ne s'est pas aussi clairement traduit par la victoire d'un groupe sur l'autre⁴. Par-delà les luttes qui lient les groupes d'individus aspirant à faire de la politique, c'est une gamme beaucoup plus fine d'équilibres et de tensions microscopiques, de retraits et de reconversions multiples, qu'il convient plutôt d'appréhender pour penser l'osmose ou l'interpénétration des ressortissants de ces élites dans leur conquête de postes et de responsabilités politiques.

La transposition de la démarche empruntée par Norbert Elias dans un tout autre cadre pour éclairer la formation d'un corps d'officiers de

2. Daniel Halévy, *La fin des notables*, Paris, Éditions Bernard Grasset, 1930.

3. Cf. Alain Garrigou, « La construction sociale du vote. Fétichisme et raison instrumentale », *Politix*, n° 22, 1993, et du même auteur, *Le vote et la vertu. Comment les Français sont devenus électeurs*, Paris, Presses de Science Po, 1992.

4. Le repli de la noblesse à la Chambre fut en effet beaucoup plus lent comme en témoignent les indications recueillies par Jean Bécarud, « Noblesse et représentation parlementaire. Les députés nobles de 1871 à 1968 », *Revue française de science politique*, n° 23(5), 1973. Dans le même esprit, se reporter au travail de Mattei Dogan, « La stabilité du personnel parlementaire sous la Troisième République », *Revue française de science politique*, vol. VIII, 1967.

marine de métier en Angleterre au cours des siècles passés s'avère à cet égard particulièrement heuristique⁵.

UN NOTABLE EMBLÉMATIQUE D'UNE CONVERSION

La carrière d'un élu comme le baron Armand de Mackau offre sous ce rapport un site particulièrement propice pour une mise à l'épreuve de ces hypothèses⁶. Resté près d'une soixantaine d'années conseiller général et presque un demi-siècle député, par sa longévité, la carrière du châtelain de Vimer dans l'Orne donne l'occasion de saisir en actes certaines des évolutions ayant travaillé à l'émergence de la figure de l'entrepreneur politique. Se pencher sur l'itinéraire de ce personnage revient en effet à élire pour terrain de recherche privilégié une période comprise entre les années 1860 et la Première Guerre mondiale qui coïncide justement avec une série de transformations décisives qui vont accompagner et nourrir l'émergence progressive d'un espace politique plus autonome.

Ce choix permet d'observer comment certains individus plutôt que d'autres parviennent à anticiper ces transformations et à s'y adapter. Il offre la possibilité d'apprécier combien l'élection au suffrage universel masculin, officialisée de manière plus durable à compter de la seconde moitié du XIX^e siècle, appelle la formation graduelle d'un travail spécifique et spécialisé dans l'art et la manière de quêter les suffrages ; comment enfin ce savoir spécialisé, mis en œuvre par des candidats, les conduit à façonner une image à proprement parler politique des luttes électorales dont ils font l'expérience et des responsabilités électives qu'ils finissent par endosser⁷.

Car la belle réussite d'Armand de Mackau n'est pas allée de soi. Fils d'un amiral devenu parlementaire et ministre, petit-fils de diplomate,

5. N. Elias, « Studies in the Genesis of the Naval Profession », *British Journal of Sociology*, vol. I, n° 4, 1950, pp. 291-309. Pour une mise en perspective plus développée, cf. Éric Phélippeau, « Sociogenèse de la profession politique », in Alain Garrigou et Bernard Lacroix (dir.), *Norbert Elias. La politique et l'histoire*, Paris, La Découverte, 1997, pp. 239-265.

6. On trouvera matière à plus ample discussion des thèses exposées dans le présent article en se reportant à Éric Phélippeau, *Le baron de Mackau en politique. Contribution à l'étude de la professionnalisation politique*, thèse, université Paris X, 1996.

7. Cf. R. Dorandeu, « Faire de la politique : contribution à l'étude des processus de politisation. L'exemple de l'Hérault de 1848 à 1914 », thèse, université Montpellier I, 1992.

celui-ci se présente en effet d'abord comme l'héritier d'une lignée dont le prestige et la puissance se confondent en grande partie avec un jeu de relations anciennement contractées et continuellement réactualisées dans la haute société par sa famille, au gré notamment des alliances successives passées. Les intrigues de la cour ou l'expression du suffrage censitaire constituent dans ces conditions les principales épreuves affrontées par les ancêtres du baron pour se faire une position. L'accession de l'amiral à la Chambre des Pairs en 1841, puis au Sénat, en 1852, se confondent ainsi par exemple clairement avec le fonctionnement pur et simple d'un système de cooptation, fondé sur une assise sociale et statutaire.

Face à l'irruption du nombre sur la scène électorale – qu'il s'agisse de l'élargissement du corps électoral ou de la démultiplication des candidatures posées – Armand de Mackau ne s'est pas contenté d'être en représentation ni de régner en maître sur sa circonscription en vertu de ses seules relations familiales, ou de manières d'être et de faire caractéristiques de l'éthos aristocratique de l'ancienne société à laquelle tout le rattache pourtant. À l'inverse de ses ancêtres, il fera l'apprentissage du suffrage universel masculin. Il parviendra à surmonter l'alternance des régimes et des majorités parlementaires. Les changements de modes de scrutin, l'introduction de l'isoloir, l'accroissement du régime de liberté de la presse et la libéralisation des restrictions pesant sur l'organisation des réunions publiques ne remettront pas plus en cause son magistère. Sous l'Empire, le système de la candidature officielle fonctionnera d'abord un temps à son avantage. L'arrivée des républicains aux commandes du ministère de l'Intérieur l'entraînera au contraire à faire l'apprentissage du retournement de ce dispositif d'État et à combattre du même coup et la préfecture et ses candidats pour défendre ses mandats. La carrière de Mackau s'inscrit au demeurant dans le cadre d'un cursus qui deviendra classique sous la Troisième République : avant son siège au sein du Corps législatif, c'est le mandat de conseiller général de Vimoutiers qu'il commence par investir dès 1858... un siège qu'il ne quittera plus jusqu'à sa mort, en 1918. Outre toutes ces bonnes raisons lui conférant un caractère exemplaire, Mackau se signale notamment encore par sa présidence du groupe de l'Union des droites parlementaires (1884-1890). Faire de la politique le conduit en outre à se trouver placé au premier rang d'une organisation partisane nationale mise sur pied par différents acteurs pour gagner les législatives de 1889 à la faveur de la poussée boulangiste. On ne saurait mieux suggérer en ces quelques lignes l'intérêt de la carrière

d'un individu comme Mackau pour s'engager dans une réflexion concrète autour de la naissance d'un groupe de professionnels de la politique.

Si le personnage d'Armand de Mackau peut en effet tout particulièrement retenir l'attention, c'est parce qu'il semble incarner de manière idéale-typique la figure du grand notable qui se convertit à la politique et dont l'engagement participe, comme celui de certains de ses collègues ou concurrents, à l'édification graduelle d'un espace politique de plus en plus autonome. Cette conversion ne s'est pas produite naturellement. Elle ne s'est pas non plus traduite par l'abandon pur et simple de toutes les anciennes manières d'être et de faire si caractéristiques des ressortissants des anciennes élites aristocratiques ou notablières en vue d'asseoir leur prestige et leur puissance sociale. Deux contraintes – nullement spécifiques au cas Mackau – semblent au demeurant avoir particulièrement appelé au façonnement de cette évolution.

L'APPRENTISSAGE DE L'ÉLECTION

Armand de Mackau est tout d'abord entré en politique comme bon nombre de ses collègues en sollicitant le patronage de l'administration préfectorale, via le système de la candidature officielle⁸. Usant des relations tissées par sa famille dans le département de l'Orne comme dans la capitale, il brigue ainsi dès 1858 l'appui de ce dispositif, d'abord dans le cadre de la vacance d'un siège au Conseil général, puis en 1860, à la faveur du retrait du comte de Sainte-Croix de son poste de député de la circonscription d'Argentan.

En ce temps là, en l'absence de toute organisation partisane, le quadrillage des circonscriptions par la préfecture confère de fait une formidable ressource aux candidats qui parviennent à en bénéficier. Même si le système ne fonctionne pas toujours de manière homogène et harmonieuse⁹, toute une armée de fonctionnaires et d'agents municipaux se retrouve en situation de voter et de faire voter pour le candidat du gouvernement. Le dispositif fut pour cette raison très

8. Pour une présentation de ce dispositif d'État se reporter à Patrick Lagoueyte, *Candidature officielle et pratiques électorales sous le Second Empire (1852-1870)*, thèse, université Paris I, 1990.

9. Cf. Bernard Le Clère et Vincent Wright, *Les Préfets du Second Empire*, Paris, Presses de Science Po, 1973.

prisé par les compétiteurs en lice. Pour se faire élire, combien d'entre eux ne s'en sont-ils pas complètement remis à ce réseau d'agents électoraux¹⁰ ?

La conquête d'un tel crédit constitue en fait à l'époque le seul véritable affrontement auquel ont à faire face les candidats : dans bien des cas en effet, les électeurs n'interviennent à l'issue de ce processus que pour ratifier les candidatures officielles présentées. Et dans l'Orne, ce ralliement des électeurs s'avère souvent très unanime. Le candidat officiel David-Deschamps est ainsi élu à la tête de la députation d'Argentan le 15 septembre 1860 par 14 388 voix contre 7 167 à son adversaire sur 21 611 votants. Installé candidat du gouvernement, ce dernier s'en remet complètement à ses sous-préfets pour battre campagne à sa place. Il s'attache simplement à se mettre en règle – c'est-à-dire à procéder à un enregistrement dans les formes de sa candidature par la préfecture – et à couvrir les frais occasionnés par l'impression, l'affichage ou la distribution de ses bulletins et circulaires.

Ce mode de sélection et de parrainage des candidats par le gouvernement n'a pas toujours bénéficié à Mackau qui cherchait pourtant à s'en prévaloir. En 1860, lors d'une législative partielle, en réponse à ses démarches, le préfet de l'Orne lui demande en effet de renoncer à se porter, en le priant de s'effacer derrière un autre candidat. Le jeune baron se ralliera finalement à cette option en acceptant de travailler lui-même activement au succès de son rival de la veille, ce qui lui donnera l'occasion de démontrer à la préfecture combien il règne en maître sur les 3 500 électeurs de son canton. En 1858 également, s'il parvient à obtenir le label de la candidature officielle pour se porter candidat au Conseil général, c'est au prix d'incessantes tractations développées du côté du sous-préfet et du préfet lui-même. En haut lieu, il doit aussi faire jouer les nombreuses relations de sa famille avant de l'emporter finalement.

Lorsqu'enfin Mackau parvient à obtenir en 1866 la candidature officielle et à se faire élire dans la foulée contre le très influent duc d'Audiffret-Pasquier à la tête de la députation d'Argentan¹¹, ce premier

10. Voir notamment É. Phélippeau, « La fabrication administrative des opinions politiques : votes, déclarations de candidature et verdict des Préfets (1852-1914) », *Revue française de science politique*, vol. 43, 4, 1993, et « Conjonctures électorales et conjectures électorales. Le vote et la formation d'un savoir politico-administratif », *Scalpel. Cahiers de sociologie politique de Nanterre*, 1, 1994.

11. D'après les indications de la préfecture, la fortune du duc s'avère considérable et de nature à lui permettre d'acheter son élection, puisque ses revenus annuels sont estimés à 400 000 francs environ.

succès parlementaire l'amène à faire l'apprentissage des limites de la toute puissance politico-administrative des réseaux électoraux de préfecture : phénomène plutôt rare à l'époque, deux tours seront en effet nécessaires à sa nomination, Mackau obtenant 15 992 suffrages contre 14 859 à son adversaire.

Cette laborieuse percée sur la scène électorale imprima sans nul doute sa marque à notre apprenti candidat. La difficile conquête de la candidature officielle et l'expérimentation du caractère limité du soutien organisationnel de la préfecture et de son crédit d'État eurent valeur d'avertissement : pour se faire élire, il ne suffisait plus de s'en remettre au concours d'un réseau contrôlé par d'autres ; il importait au contraire de se créer sa propre structure d'influence. Le résultat ne se fit donc pas attendre : dès la fin des années 1860, Mackau commença à finaliser l'architecture d'une organisation lui appartenant en propre sur laquelle s'appuyer pour promouvoir, y compris contre les relais mêmes de l'administration préfectorale, sa candidature, mais aussi celle de certains de ses alliés¹².

La conversion forcée relevée chez Mackau qui traduit une transformation de fond des façons d'être en politique et de faire de la politique s'est sans nul doute aussi trouvée confortée sous l'effet de l'évolution des rapports de forces parlementaires avec la montée en puissance des troupes républicaines après 1877.

Par la procédure de la vérification des pouvoirs, la majorité républicaine peut en effet poursuivre à la Chambre la lutte engagée au cœur des circonscriptions contre les grands notables de l'opposition en condamnant les pressions et les largesses que ces derniers mettent en œuvre pour se faire élire¹³. La menace de l'invalidation appellera dès lors les grands notables à se montrer plus prudents dans la conduite de leur travail de rassemblement des suffrages. Mackau lui-même ne sera jamais inquiété ni mis en cause pour un tel motif : preuve supplémentaire que ses succès électoraux ne s'alimentent pas simplement de vieilles recettes clientélistes. Mais il aura tout le loisir de constater combien la majorité républicaine sait faire bloc au Palais-Bourbon pour diligenter des enquêtes sur les méthodes électorales des candidats de

12. On trouvera plus amples informations sur la conversion sous contrainte de cet autre grand notable à la politique en se reportant à François Pairault, *Les « Mémoires » d'un grand notable bonapartiste : le baron Eugène Eschassériaux de Saintes (1823-1906)*, thèse, université Paris X, 1989.

13. Jean-Pierre Charnay, *Les scrutins politiques en France de 1815 à 1962. Contestations et invalidations*, Paris, Presses de Science Po, 1964.

l'opposition et procéder à leur invalidation¹⁴. Dans l'Orne, afin d'éviter que ses opposants ne crient à la corruption et n'annulent son élection en 1889, le duc de Lévis-Mirepoix sera ainsi conduit par exemple à semer des « bons de pain électoraux » dans sa circonscription au lieu de distribuer espèces sonnantes et trébuchantes à la foule qui le presse de ses sollicitations.

L'entrée en lice de candidats et d'élus d'origine sociale plus modeste ne disposant ni de ressources, ni d'une légitimité comparables à celles des grands notables continuera d'alimenter cette dynamique¹⁵.

LA RATIONALISATION DU TRAVAIL POLITIQUE

Les papiers laissés par Mackau, qu'il s'agisse de la correspondance électorale minutieusement classée ou bien encore des registres au sein desquels il consignait scrupuleusement les doléances de ses administrés, témoignent combien, pour faire face à ces évolutions, son réflexe consista en premier lieu à se faire une image aussi rationnelle que possible de sa puissance sociale tout comme de son poids électoral, en s'appuyant sur un formidable effort de démultiplication et de généralisation de savoir-faire et de codes de conduite qui prévalaient déjà en régime censitaire afin d'établir et de maintenir, en dépit même de l'élargissement du droit de suffrage, d'étroites relations avec ses administrés.

Un carnet couvrant la période 1887-1901 atteste ainsi par exemple cette extension de l'ordre et de l'application dont il fait aussi bien preuve dans la gestion de ses affaires privées que dans le suivi des relations nouées avec ses administrés. Ce document révèle en effet que Mackau fait établir des synthèses des courriers requérant son intervention ou ses conseils en vue d'une aide ou d'un emploi¹⁶. Sur chaque page du carnet, les informations délivrées se distribuent invariablement à partir de rubriques permettant de connaître systématiquement et d'un seul

14. Notamment lors de l'épreuve de la vérification des pouvoirs de 1877 qui lui donna l'occasion de rapporter sur certains de ses alliés qui furent invalidés alors que leur élection n'était ni plus, ni moins entachée d'irrégularité que celle de candidats républicains qui gagnèrent eux le droit de siéger.

15. Même si le processus prit beaucoup de temps avant de pouvoir s'imposer comme le démontre le travail de Michel Offerlé, « Illégitimité et légitimation du personnel politique ouvrier en France avant 1914 », *Annales ESC*, juillet-août 1984, pp. 681-713.

16. 156 AP I 77. Il s'agit en fait d'un annuaire au sein duquel sont enregistrées par ordre alphabétique les demandes reçues sur la période concernée.

coup d'œil pour chaque dossier traité : le nom, l'implantation géographique du requérant, éventuellement l'identité de la personne dont il se recommande ou qui le patronne. Vient ensuite la mention de la situation actuelle de l'intéressé au regard de celle souhaitée. Une dernière colonne consigne ensuite des informations plus générales indiquant pour l'essentiel les suites de l'affaire en cours. Via ce procédé, Mackau se donne la possibilité de conserver la mémoire de pas moins d'un millier de dossiers pour lesquels des particuliers de sa circonscription réclament son aide.

Après 1910, d'autres traces témoigneront encore de cette gestion patrimoniale de sa clientèle électorale. Certains documents indiquent ainsi que Mackau s'emploie à tenir une comptabilité très précise des subventions et secours accordés de sa main aux maires, aux particuliers, ainsi qu'à des responsables de comités des fêtes qui le sollicitent. À cette date également, il s'efforce d'établir des listes d'instituteurs de sa circonscription l'invitant à venir présider aux cérémonies de remise de prix de fin d'année aux élèves méritants. De tout temps, Mackau s'est ainsi toujours efforcé de se faire une image aussi rationnelle que possible des services qu'il rendait continuellement aux particuliers comme aux groupes le sollicitant, comme si prendre la mesure de ces services rendus lui permettait, sinon de réduire les incertitudes liées à l'ouverture de toute nouvelle période électorale, du moins de se rassurer au début d'un scrutin via l'entretien de cette mémoire vivante des aides apportées à ses concitoyens.

La rationalisation élémentaire de ces relations de clientèle qui va de pair avec tout un travail collectif de mise en forme symbolique et de construction d'une image rationalisée des liens de dépendance à l'œuvre dans la transaction électorale s'est toutefois progressivement enrichie et complexifiée, notamment sous l'effet de la redéfinition de la balance des tensions régissant l'espace local des luttes électorales.

Au cours des années 1880, on assiste en effet à l'aboutissement d'un processus au terme duquel maires et adjoints se voient définitivement nommés par les conseillers municipaux partout sauf à Paris. Alors qu'auparavant ceux-ci pouvaient être choisis à l'extérieur du conseil et désignés sur simple décision du pouvoir central, la loi du 5 avril 1884 qui entérine cette évolution vient définitivement confirmer l'autonomie et la légitimité de ces édiles. L'affaire n'est pas sans importance puisqu'elle touche les représentants les plus proches des populations. Avec l'indépendance nouvelle acquise par ces représentants locaux du suffrage universel masculin, il devient essentiel pour le ministère de l'Intérieur

et ses relais préfectoraux, désormais privés d'un efficace moyen de contrôle sur ces élus, d'apprendre à mieux les connaître, notamment en fonction d'appréciations partisans et ceci à nouveau afin de les domestiquer, d'anticiper et de prévoir leurs agissements. La référence aux opinions politiques de ces grands électeurs suit par conséquent la transformation de la transaction électorale.

Afin d'essayer lui aussi de réduire cette nouvelle source d'incertitude, Mackau s'efforcera de se faire une image rationnelle de cette évolution en pilotant plusieurs séries d'enquêtes sur les opinions politiques présumées de ces élus, et ce sur un mode analogue aux investigations conduites depuis les préfetures. En 1882, il passe ainsi commande pour la première fois d'un tel travail auprès de ses auxiliaires. Cette initiative lui permet de renseigner les opinions politiques de près de 500 délégués sénatoriaux en fonction d'une grille élémentaire de classification distinguant les maires selon les étiquettes « conservateur », « républicain » et « douteux ». Le même travail sera réalisé à l'approche d'élections en 1885, en 1891 et en 1892, tout en touchant une population plus large. Très significativement d'ailleurs, avec l'entrée en vigueur de la nouvelle loi municipale, Mackau étendit dès 1888 cet exercice à l'ensemble des conseillers municipaux de sa circonscription, soit 1900 élus environ.

Ce faisant, en croisant cette maîtrise pratique des classements politiques officiellement en vigueur avec, par exemple, sa connaissance de la statistique électorale de son département qui s'affirme chaque jour davantage au gré de la répétition des scrutins, Mackau se trouve désormais beaucoup plus en mesure de passer d'un savoir et d'une gestion locale de sa bonne fortune électorale, centrés sur des relations plutôt personnelles, à d'autres modes de connaissance et de gestion de ces consultations, mais cette fois-ci en fonction de critères nationaux et plus impersonnels. De l'administration patrimoniale d'un stock de services rendus à des électeurs, insensiblement, on est en quelque sorte passé à un management plus professionnel et politique de l'art de faire les élections, notamment par le façonnement d'un véritable œil politique.

Certains commentateurs de l'époque ne s'y sont d'ailleurs guère trompés. Un article paru en avril 1898 dans *La Dépêche de l'Orne* reviendra ainsi comme suit sur cette habileté politique consommée du baron : « Il fut un maître incomparable dans l'art de cueillir les suffrages et de conserver toujours et quand même la population. Il n'existe peut-être pas dans la France entière un député qui ait eu comme lui le talent de l'organisation. Il connaît sa circonscription par le menu, canton par

canton, commune par commune. Il possède le casier politique de tous ses électeurs avec des annotations spéciales qui lui permettent à coup sûr de recueillir la sympathie des foules partout où il passe. Sa demeure est comme un vaste ministère, contenant un nombre immense de fiches qui peuvent le renseigner instantanément sur chacun de ses électeurs ».

DES COMPTES DE CAMPAGNE AUX FAÇONS D'ÊTRE EN CAMPAGNE

Ce premier éclairage sommaire ne livre toutefois qu'une vue très superficielle. Les comptes de campagne fournissent par contre un indicateur beaucoup plus intéressant de la conversion politique du baron. Ses archives comprennent en effet une trentaine de cartons concernant ses campagnes législatives. Et chacun d'entre eux renferme notamment des factures, mais aussi des bilans systématiques des différentes dépenses engagées. Or, au fur et à mesure que l'on avance dans le temps et que Mackau se familiarise avec le déroulement de l'élection, il apparaît que ces documents comptables tendent à se standardiser – vers le milieu des années 1880 – et à se structurer en fonction de postes budgétaires précis, attestant l'organisation d'un réseau d'agents électoraux qui témoigne d'un effort soutenu de cet élu pour rationaliser le travail de mobilisation électorale qu'il développe. Certains types de frais correspondant aux dépenses d'imprimerie occasionnées par la publication, l'affichage ou la distribution de circulaires, d'affiches, de placards et de journaux – autant de biens d'équipement politiques qui illustrent plus l'activisme militant d'un candidat soucieux de se gagner des électeurs, moins en jouant de ses relations pour rendre service, ou en distribuant des aumônes électorales, qu'en faisant passer des discours et mots d'ordre partisans – finissent également par l'emporter sur les autres dépenses plus clientélares auxquelles Mackau doit pourtant aussi faire face lorsqu'il entre en campagne¹⁷.

L'affirmation de ce quadrillage de la circonscription d'Argentan prend en fait son origine au début des années 1880. Il semble qu'auparavant, Mackau ait principalement fait appel à des relais occasionnels – contactés de façon purement conjoncturelle à l'approche de l'ouverture d'un scrutin – et compté sur l'assistance de fonctionnaires

17. Pour illustration, si en 1889 le poste « imprimerie » représente déjà 28% environ des dépenses courantes engagées par Mackau dans son élection, à partir de 1906, celui-ci correspond à plus de 37% des engagements. En 1910, sa part représente même 40% des coûts électoraux.

municipaux ou du clergé. En prévision des législatives de 1881 en revanche, c'est désormais à des directeurs de campagne qu'il confie un certain nombre de missions bien précises. Ces directeurs qui supervisent souvent le déroulement des opérations électorales au niveau cantonal – ce groupe se compose de trente à quarante personnes – se reposent sur un autre échelon, dont le rayon d'action se borne souvent au territoire de la commune, ces exécutants formant une troupe oscillant entre 100 et 200 personnes.

Certes, il ne s'agit pas là encore de permanents, vivant au quotidien pour la politique et de la politique. Bien souvent, ces directeurs et autres agents s'apparentent d'ailleurs à des potentats locaux qui acceptent de prêter de manière récurrente main-forte à Mackau le temps d'un scrutin. Certains parce que Mackau leur a rendu service de par le passé, ou parce qu'ils pensent qu'il sera en mesure de le faire. Certains sans doute aussi pour des raisons partisans, même si l'on n'en trouve que rarement la preuve à la lecture de la très nombreuse correspondance archivée par Mackau. Bon nombre des distributeurs employés par les directeurs du baron paraissent pour leur part essentiellement mus par l'appât du gain, ou en situation de dépendance vis-à-vis des responsables les encadrant.

Il ne s'agit pas ce faisant de dénier toute conviction partisane à ces artisans des victoires du baron. Simplement, les moyens et les traces à notre disposition ne nous permettent guère de pénétrer au cœur du système de représentation du pouvoir et des convictions partisans des acteurs des campagnes de Mackau et même plus généralement des électeurs de sa circonscription.

Ces individus appartiennent par ailleurs à d'autres organisations, comme par exemple le comice agricole d'Argentan, toujours présidé par le baron de Mackau¹⁸, et se retrouvent à ses côtés dans bien d'autres circonstances. Mais même si pour ces différentes raisons la machine électorale du baron peut apparaître fort rudimentaire et comme faiblement différenciée d'autres réseaux sociaux, il n'en demeure pas moins qu'elle constitue un groupe d'agents embryonnaire réactivé continuellement dès l'approche d'un scrutin et une ébauche de division du travail politique entre ses différents membres.

18. Sur les usages politiques de ces comices, outre notre thèse, on consultera avec profit M. Mathieu, « Un enjeu des luttes politiques dans la Vienne : les comices et les sociétés d'agriculture vers 1880, début du xx^e siècle », *Bulletin de la société des antiquaires de l'ouest et des musées de Poitiers*, 2^e trimestre, tome XVII, 1984.

Au demeurant, l'élargissement du droit de suffrage, les diverses transformations entourant l'organisation des opérations électorales et la nécessité de former une équipe d'agents pour rivaliser avec celles mobilisées par la Préfecture et par ses concurrents, entraînent Mackau à recruter quelques collaborateurs permanents qui eux vont commencer à vivre de la politique. Un secrétaire faisant office d'assistant parlementaire sera ainsi engagé, alors qu'auparavant, comme en témoignent ses correspondances avec sa femme, la baronne elle-même tint un temps ce rôle. Plus souvent présente à Vimer sur les terres d'élection de son époux, c'est elle qui s'occupait de recevoir au château les solliciteurs de toute espèce, qui rendait visite aux épouses des notables des environs, qui tenait informé au jour le jour le baron des bruits circulant dans la circonscription comme des courriers reçus en son absence. La châtelaine de Vimer prenait également une part active à l'entretien de l'influence et de la bonne réputation du baron en s'occupant de ses œuvres. Et il n'est pas jusqu'à la discussion du contenu des circulaires électorales d'Armand de Mackau ou de la tactique à suivre dans le pays qui n'aient impliqué son engagement alors même que, tout comme les autres femmes de l'époque, tout droit politique lui était refusé¹⁹.

Le recours à des secrétaires marquera un pas supplémentaire dans le procès d'autonomisation de la machine électorale du baron²⁰. Mackau ne fera d'ailleurs là nullement figure d'exception. Ses principaux collègues ornaïens ne procèdent pas autrement et s'entourent d'anciens sous-préfets – quand il ne s'agit pas de sous-préfets en activité dans leur propre circonscription – de journalistes et de publicistes divers. Pour les besoins du groupe parlementaire de l'Union des droites qu'il présidera de 1884 à 1890, Mackau fera également recruter d'autres permanents vivant de la politique et pour la politique. Il fera même

19. Sur la baronne de Mackau et l'ébauche d'une division sexuelle du travail politique au sein du couple Mackau/Maison, se reporter à Isabelle Duterme, *Déséquilibres, tensions et complémentarités au sein d'une famille noble: l'exemple de Mathilde Maison, femme du baron Armand de Mackau (1837-1886)*, mémoire de DEA (A. Corbin, C. Charle), université Paris I, 1994. On trouvera un autre éclairage intéressant dans Yves Pourcher, *Les Maîtres de granit. Les notables de la Lozère du XVIII^e siècle à nos jours*, Paris, Olivier Orban, 1987.

20. L. Lemarignier, avocat et secrétaire du premier comité Mackau fondé en 1866 occupa d'abord ce poste. R. Pinot, docteur en droit et ancien secrétaire particulier du député ornaïen Roulleaux-Dugage lui succédera avant de passer à la tête du secrétariat du puissant Comité des forges. Puis ce sera au fils d'un ancien conseiller général du département fidèle de Mackau d'investir cette charge : J. Germain-Lacour.

ultérieurement appel à de véritables mercenaires électoraux, engagés pour leur capacité d'expertise et leur sens politique de l'élection, afin de procéder à des tournées régionales et de centraliser dans ses bureaux parisiens des renseignements électoraux relatifs aux législatives de 1889 pour la France entière.

LA FABRICATION D'UNE STRUCTURE D'OFFRE POLITIQUE

L'investissement de l'arène électorale par ces collaborateurs et leur entrée en scène dans l'entourage des élus se traduisent par l'émergence de nouveaux rôles, par la définition d'un nouveau cadre organisationnel enchaînant les candidats à de nouveaux intermédiaires et par une spécialisation accrue des tâches à accomplir pour se faire élire. Dès la fin des années 1880, le secrétariat général des droites dirigé par Mackau depuis Paris fabrique et tient à disposition de tout candidat ou conférencier un répertoire d'une vingtaine de pages mentionnant divers tracts de propagande, brochures et autres ouvrages de référence pour combattre, à partir d'arguments partisans, les discours portés par leurs adversaires. Véritable somme, cette brochure se distribue en fonction des rubriques qui suivent : les finances de la République, enseignement et questions religieuses, politique générale et questions électorales, la question du Tonkin. Pour chaque entrée en matière, suivent des listes de tracts, de notes ou de brochures réalisés tantôt par le secrétariat des droites, tantôt par d'autres intervenants, la mention de leur prix de vente et l'indication de discours et documents d'origine parlementaire traitant du même sujet. Cette ressource nouvelle à l'usage des élus que le baron de Mackau s'emploie à banaliser s'avère particulièrement intéressante : il apparaît en effet ce faisant, que non seulement la présentation des candidats tend à perdre de son caractère artisanal et improvisé, mais aussi à s'articuler désormais pour l'essentiel autour d'enjeux globaux et impersonnels, de questions d'ordre général, bref, d'où sont gommées les traditionnelles références à tout particularisme local.

Entreprise de propagande à part entière pilotée par Mackau, le secrétariat général des droites de la Chambre imprime d'ailleurs selon les vœux des candidats toute une gamme de produits spécialement destinés à leur publicité électorale. Finie la lutte austère ! Un *Manifeste des droites aux électeurs* est décliné selon des usages différenciés : il se présente sous format in-4° pour la distribution. Ou sous forme d'affiches double colombier, avec drapeaux tricolores, assorties de la signature du candidat. La même version existe aussi sans drapeaux. Mais des

fanions tricolores mobiles peuvent être livrés et apposés sur le bas des placards. S'ils le désirent, les candidats peuvent obtenir leur phototypie : format carte de visite ou carte album. En s'adressant au secrétariat, ils peuvent également obtenir des almanachs de propagande où une large place leur est réservée pour la mise en scène de leur biographie. Les plus démunis peuvent toujours se rabattre sur *La Lanterne Électorale* pour faire imprimer, sur feuillets doubles, leur notice et leur portrait assorti d'un bulletin de vote à leur nom. Cette offre de biens d'équipements pratiques qu'appelle désormais l'ouverture de tout nouveau scrutin participe, ce faisant, ni plus ni moins qu'à une homogénéisation et une uniformisation tendancielle des manières de se présenter pour lesquelles optent les élus de notre espace politique national. Et comment ne pas apercevoir également derrière l'ensemble de ces transformations, derrière toutes ces tensions concourant à la structuration d'une offre politique en voie d'uniformisation, les prémices d'un marché politique, entendu comme espace de transaction ou de sociation par l'échange entre des individus politiquement actifs d'un côté, et la masse des profanes de l'autre ?

Ce montage organisationnel partisan fait lui-même écho à d'autres initiatives impulsées localement par Mackau pour asseoir l'emprise de sa machine électorale et regrouper les conservateurs du département de l'Orne autour de mots d'ordre communs notamment via le rachat d'une tribune de presse : *Le Journal d'Alençon*.

Là encore, il fallut attendre l'installation des républicains aux commandes de l'appareil d'État avant que cette initiative ne voie le jour. Auparavant, seuls les journaux subventionnés par la préfecture de l'Orne se devaient périodiquement de prendre leurs instructions auprès de l'administration locale et d'appuyer ponctuellement de leur concours Mackau ainsi que les autres candidats officiellement soutenus par le Gouvernement. Avec le départ du préfet Bécharde en 1878²¹ si ce dispositif continua de fonctionner, seuls les républicains purent en bénéficier.

Armand de Mackau ne s'engage toutefois pas en solitaire dans cette aventure. Pour racheter *Le Journal d'Alençon* contre 25 000 francs

21. Au demeurant c'est ce Préfet de « l'ordre moral » qui pousse dès 1877 Mackau à acquérir un journal. Dans le même temps, il se préoccupe de racheter *Le Journal de Bellême* et de passer un traité avec un autre parlementaire conservateur du département, Dugué de la Fauconnerie, pour en faire le propriétaire et il s'efforce aussi de faire obtenir un journal local par les conservateurs du Domfrontais (156 AP I 130, correspondance rassemblée par Mackau avec et sur le Préfet Bécharde).

payables en cinq annuités, il va mobiliser toutes ses relations pour le soutenir dans cette entreprise qu'il justifie sur un plan politique : pour lui en effet, il ne s'agit ni plus ni moins que de fédérer autour de cet organe de presse « l'ensemble du parti conservateur ornaï » (156 AP I 147, lettre non datée au sénateur Léon Duchesne de La Sicotière). Mackau noue ainsi de premiers contacts auprès des élites électives du département qui sont ses alliés. Plus de 200 personnes sont au total contactées dont près de la moitié originaires de l'arrondissement d'Argentan. L'entreprise s'organise autour de l'émission de 500 actions de 100 francs l'une qui constituent le capital social de la future société anonyme du journal. Son but, tel qu'il se trouve défini par les statuts à l'article 1 : « la défense des intérêts conservateurs et des principes sociaux ». On ne saurait afficher plus clairement combien ce projet fait écho à l'organisation et à la promotion d'une entreprise de mobilisation collective à caractère partisan. Ses actionnaires se recruteront d'ailleurs parmi la fine fleur des élus légitimistes, orléanistes et bonapartistes du département.

Mackau n'est au demeurant pas le seul à se lancer dans une telle entreprise à l'époque. En fait, il s'y trouve d'autant plus contraint que non seulement ses adversaires républicains s'organisent, mais aussi parce que côté conservateur, l'union n'est pas toujours parfaite²². La concurrence se développe. Témoin, *Le Progrès de l'Orne* créé le 16 mai 1871 à l'instigation du député Lherminier et de son associé Poupet, maire et conseiller général d'Alençon. À sa tête, à partir de 1876, les rejoignent Chambay, Marchant-Saillant et Romet, tous un temps conseillers municipaux ou conseillers généraux républicains d'Alençon. En 1876, cette feuille étroitement liée aux forces républicaines du département se transforme et mue en *L'Avenir de l'Orne et de la Mayenne*. De 1878 à 1884, la direction politique échoira un temps au maire républicain d'Alençon : Marchand-Saillant. J.-F. Guy qui lui succède alors présidera lui le comité républicain de la ville. Au demeurant, dès 1881, aux dires des informateurs de Mackau, les principaux pourvoyeurs de fonds du journal ne seraient autres que les députés républicains Christophle et Gévelot.

La reprise du *Journal d'Alençon* par Mackau s'est bien évidemment traduite par l'ouverture d'un espace plus propice à l'accentuation du

22. Le duc Pasquier, devenu sénateur inamovible, n'a en effet pas oublié ses anciens démêlés avec Mackau et s'efforcera d'entretenir dans l'Orne comme feuille rivale de celle du baron *Le Petit Normand*.

procès de division du travail politique déjà évoqué. Son fonctionnement permet la découverte de nouveaux talents et l'inculcation de réflexes aux agents désormais spécialisés dans l'art de rassembler les suffrages.

Véritable extension de la machine électorale du baron, celui-ci fonctionne en effet sur le mode d'une agence de renseignement politique. Faits et gestes des candidats, rumeurs colportables sur les adversaires républicains, mouvements des légitimistes du département, suivi des Préfets, tels sont quelques uns des centres d'intérêts retenant constamment l'attention de la direction. L'équipe rédactionnelle coordonne des travaux d'enquête, du rassemblement de la statistique des résultats électoraux à la classification politique des individus. Insensiblement, elle en vient à se poser en véritable centre d'investiture des candidatures que son noyau directeur juge opportunes de présenter dans l'Orne. Le journal place ensuite ses cadres directement au service des candidats qui le souhaitent, les plus démunis bénéficiant même d'une totale assistance : la rédaction prépare leurs professions de foi tout en travaillant à fabriquer leur notoriété par articles de presse interposés ; elle n'omet ni de les seconder sur le terrain, ni de les conseiller, ni de prendre parfois une part importante de leurs frais de campagne.

La fondation du journal n'imprime pas simplement sa marque au sens où elle conforte l'existence d'une organisation partisane d'un caractère plus continu et plus étendu, noyauté par les ressortissants des différents groupes élitaires du département. Cette feuille est aussi consommée, sans doute d'ailleurs souvent collectivement. Des informations générales pénètrent ainsi par son canal jusque dans les communes les plus reculées. Mackau ne manque évidemment jamais de s'en servir pour assurer une publicité maximale dans son département à ses discours comme à ceux prononcés par ses principaux alliés ornaï. Par leurs activités journalistiques, ces nouveaux auxiliaires du travail politique contribuent ainsi à la mise en forme, à la circulation et à l'inculcation chez leurs lecteurs de leurs façons de faire et de penser la politique.

Cela ne signifie certes pas que leur travail de persuasion politique entraîne un endoctrinement mécanique des foules²³. Mais sans même

23. *A contrario*, il convient aussi de ne pas prendre pour argent comptant les discours véhiculés par les élites de l'époque – ou sous la plume de l'administration préfectorale – tendant à accrédiéter un peu vite l'idée que les masses sont politiquement incompétentes. Pour une bonne analyse de ces clichés simplificateurs, cf. le beau livre de Alain Corbin, *Le village des cannibales*, Paris, Aubier, 1986. Se reporter également à Jean-Louis Briquet, « Les " primitifs " de la politique », *Politix*, n° 15, 1991.

qu'ils s'y soient délibérément employés, leurs articles, leurs commentaires et leurs façons de mettre en scène la politique concourent sans doute à routiniser leurs façons de voir et de parler en politique. Les listes de candidats présentées dans leurs colonnes opposent en effet désormais des camps dont les tenants se distribuent en fonction d'étiquettes partisans. La presse rend ainsi visible tout un espace de positions organisé en fonction de critères partisans. La publication des résultats électoraux conforte cette représentation où les lecteurs se retrouvent eux-mêmes sous la figure collective d'électorats enrôlés sous la bannière de candidats conservateurs, monarchistes, républicains, progressistes, etc. C'est par conséquent tout un travail de pédagogie politique qui est à l'œuvre avec la diffusion de ces feuilles locales. L'action de ces entreprises de presse s'est, on le voit au bout du compte, révélée des plus déterminantes : son affermissement s'est soldé non seulement par l'émergence de tout un personnel professionnalisé, entraîné et intéressé par la défense et l'obtention de profits politiques, mais il s'est aussi trouvé favoriser la politisation de cercles de plus en plus larges d'électeurs.

LE SAVOIR-FAIRE PRATIQUE DE LA CANDIDATURE

Mackau ne s'adresse pas au demeurant à ses troupes en recourant au seul canal de son journal. Pour la conduite sur le terrain de ses campagnes, il préfère user de circulaires confidentielles. Les instructions qu'il transmet ce faisant à ses agents offrent, elles, l'occasion d'éclairer le caractère parfaitement hybride des savoir-faire qu'il mobilise pour se faire élire²⁴.

Plus d'une de ces lettres de mission trahit ainsi le sens profondément politique développé par le baron à la faveur de son apprentissage de l'élection : souci d'anticiper l'arrachage de ses professions de foi, la destruction des bulletins à son nom par ses adversaires, attention portée aux tensions susceptibles d'affecter les agents mobilisés. En négatif, ses directives dessinent les conditions concrètes de la lutte : manœuvres diffamatoires de dernière minute à anticiper, intervention

24. Ces circulaires envoyées par Mackau à ses directeurs se distinguent des professions de foi destinées aux électeurs. À compter de la fin des années 1870 et pour chaque élection, celui-ci procède de la sorte pour encadrer et imposer aussi systématiquement que possible tout un ensemble de tâches strictement définies, assignées à chacun des directeurs de l'organisation, sur l'ensemble de la circonscription électorale.

de l'administration dans le cours des opérations électorales à contrer, atmosphère lourde et contraignante entourant l'acte de vote dans les bureaux formés pour la circonstance, sans oublier les fraudes pouvant naître à tout moment du dépouillement des suffrages. Ce dispositif de veille active s'alimente de demandes telles que l'estimation informelle de l'issue du scrutin, la collecte des résultats par commune selon des formes précises de transmission, le recueil d'informations d'ordre plutôt socio-biographique. En bon professionnel enfin, Mackau profite de ce dispositif pour parfaire et étendre son organisation en appelant ses directeurs à recruter de nouveaux partisans de qualité. Toutes ces traces constituent bien évidemment autant d'indices essentiels attestant l'effort soutenu de rationalisation déployé par Mackau dans ces élections.

L'extrême diversité des formules de politesse dont il use pour s'adresser à ses interlocuteurs à la fin de ces lettres circulaires signale par ailleurs le souci constant dont il fait preuve pour conserver à ces relations un caractère personnel et particulariste plutôt qu'anonyme, uniforme et partisan. La manière dont il s'exprime à l'issue de chaque réélection dans ses lettres autographes pour accréditer et réactiver une ultime fois la force des liens tissés avec ses auxiliaires comme avec ses concitoyens, en déniaut à ces relations tout caractère partisan, démontre jusqu'à quel point le notable qui sommeille en lui l'emporte parfois sur le militant²⁵.

Mieux que tout autre, il sait combien l'attachement des uns ou des autres peut résulter des services qu'il rend, ou s'ancrer sur d'autres liens de dépendance plus ou moins directs. Il ne cherche pourtant à se prévaloir ni d'abord, ni systématiquement, de ces services rendus à ses concitoyens ou à ses agents. Ses lettres circulaires de remerciements traduisent par conséquent tout un travail d'euphémisation orchestré pour rendre acceptable à tous ces rapports de clientèle ou de dépendance.

25. Parmi les nombreux exemples qui pourraient illustrer ce caractère notabiliaire, cf. cette circulaire de remerciements adressée par Mackau le 26 avril 1910 à tous les maires de son arrondissement : « Mon cher Maire, l'arrondissement d'Argentan vient de me renouveler pour la douzième fois le mandat qu'il avait bien voulu me confier pour la première fois en 1866. Je ressens vivement l'honneur qui m'est fait. Permettez-moi de vous prier d'être l'interprète de ma gratitude près de votre conseil et des habitants de votre commune. Je continuerai à m'efforcer de servir les grands intérêts du pays, l'ordre, le travail, et l'économie dans la paix intérieure et extérieure. Heureux si les circonstances me permettent d'être agréable et utile à quelques-uns de mes concitoyens, sans distinction d'opinion politique, croyez, mon cher Maire, à mes sentiments les plus dévoués. Baron de Mackau ».

Si ses mandants le réélisent constamment, écrit-il, c'est par « bonté », par « confiance », par « affection ». C'est ce registre affectif, paternel et traditionnel sur lequel il s'appuie plutôt pour mettre publiquement en scène leur indéfectible attachement à sa personne. Comment dès lors ne répondrait-il pas à ces « bons sentiments » en proclamant son propre dévouement, en manifestant tout « l'honneur qu'il en ressent » : honneur de les représenter, honneur de les servir et de leur être utile sur le mode du désintéressement.

Les traces qui subsistent des tournées électorales du baron reflètent pareillement combien Mackau fait figure d'homme double, sachant revêtir et l'armure du grand notable soucieux de rendre service et celle du militant passé maître dans l'art de faire les élections²⁶. D'un côté, il se distingue d'autres candidats ou élus de la noblesse pour lesquels partir en tournée s'avère impensable, sauf à contrevenir aux obligations et aux honneurs conforme à leur rang social. Comme certains de ses collègues ou concurrents d'origine plus modeste, il travaille au contraire activement à se rapprocher de ses commettants, entre autres des notabilités et d'élus locaux capables de lui servir d'intermédiaires : malgré toute la distance sociale qui le sépare de la plupart de ses interlocuteurs dans sa circonscription, il sollicite près d'eux l'appoint de leur influence et leur soutien, même s'il ne s'y prend pas nécessairement de la même manière selon l'identité de celui à qui il s'adresse. Cela traduit assez bien la disqualification sociale, sous l'effet de l'avènement du suffrage universel élargi, de certains comportements de distance et de hauteur affectée.

Sa façon de rencontrer des électeurs, des élus locaux ou ses propres agents conserve par contre un aspect notabiliaire : le lieu, l'heure et l'identité des personnes rencontrées font l'objet d'une définition aussi précise que possible, la visite restant dans les limites d'un amical échange de poignées de mains. Pour l'essentiel, il s'agit de voir et d'être vu en personne. En aucun cas il ne s'avère question d'organiser une conférence ou de réunir une assemblée devant laquelle défendre un bilan politique ou présenter un programme. L'élus d'Argentan ne pro-

26. Pour Mackau, faire une tournée électorale fut d'abord une obligation lors des législatives de 1866 et de 1869. Une bonne partie de la noblesse de la circonscription s'étant ralliée à son adversaire le puissant duc Pasquier, n'ayant pu compter sur l'appui des châteaux, Mackau travailla dès lors délibérément à se rapprocher d'avoués et d'avocats de la circonscription et plus généralement de la classe moyenne d'ailleurs à ses yeux plus influente que celle des « noblions ». Cette pratique deviendra par la suite la norme.

fit pas plus de cette occasion pour s'exprimer dans le cadre de réunions publiques contradictoires. On ne saurait mieux dire à quel point pour se faire élire Mackau allie le savoir-faire organisationnel et de terrain propre au politicien, à la puissance sociale et relationnelle caractéristique du notable.

MILITANCE ET LÉGITIMITÉ NOTABILAIRE

Recrutement de permanents, ébauche d'une division du travail politique, organisation d'une machine électorale, acquisition d'une tribune de presse, formation d'un œil politique, programmation de tournées électorales, que d'indices susceptibles d'instruire le dossier de la métamorphose partisane du baron ! Cette évolution ne s'est toutefois pas opérée de manière isolée. Comme il l'a été suggéré précédemment, d'autres aristocrates ou élus notables du département ont en effet suivi cette voie, avec parfois un succès moindre il est vrai²⁷. D'un autre côté, des individus d'origine sociale plus modeste, ou moins pourvus de ressources propres, se sont eux employés à développer de véritables stratégies d'enracinement notabiliaire.

Le cas de Millerand qui acheva sa carrière comme sénateur de l'Orne s'avère à cet égard exemplaire. En dépit de ses origines sociales modestes, ce prototype de l'élus militant s'est trouvé lui aussi soumis aux pressions d'électeurs sollicitant une petite aumône, une aide ou un emploi. Et ses papiers personnels attestent qu'il s'employa à donner suite à ces demandes pour asseoir son magistère. Son passage par plusieurs ministères successifs lui permit même d'entretenir à une échelle beaucoup plus vaste un tel système d'échange clientélaire : il reconnut en effet après coup avoir reçu près de 150 demandes d'emploi par jour dans l'exercice de ces fonctions²⁸.

D'autres élus ornaïens issus pour certains de la petite et de la moyenne bourgeoisie, parfois très fortunés, n'aspirent d'ailleurs qu'à

27. Dans l'Orne à cet égard, à parcourir maintes lettres écrites au sujet de Lévis-Mirepoix par le directeur du *Journal d'Alençon*, l'impression se confirme que ce duc ne fait guère figure de bon élève et qu'il s'avère parfois difficile de l'arracher à ses chasses pour l'entraîner à conduire sa campagne. Les rapports de la préfecture indiquent en outre que les réunions auxquelles il assiste ne peuvent s'apparenter à de véritables réunions publiques, celui-ci cherchant à se créer de petits auditoires par avance gagnés à sa personne.

28. On trouvera une plus longue analyse de la démarche clientélaire de Millerand éclairée par l'examen de ses comptes de campagne dans la première partie de notre thèse.

se conduire en grands seigneurs pour se faire élire, ce d'autant plus qu'il leur arrivent d'avoir à affronter de riches figures de l'aristocratie. La carrière parlementaire de Jules Gévelot illustre en tous points cette inlassable quête d'une légitimité notabiliaire : mariage avec la fille du baron colonel Boulart, changement de nom en 1862 – à cette date il obtient l'autorisation de se faire appeler Gévelot et non plus Batard-Gévelot – achat d'un domaine de 500 hectares dans l'Orne, construction d'une ferme modèle, etc. À la fin des années 1860, juste avant de faire son entrée à la députation, il fit défricher plus de 400 hectares de sa propriété à une époque où la crise de l'industrie cotonnière faisait cruellement sentir ses effets dans cette partie du département. Certains jours, plus de 1 000 ouvriers se présentèrent à ses portes, auxquels il offrit durant plusieurs mois de quoi vivre et travailler. À peine se présenta-t-il au suffrage de ses concitoyens qu'il fut élu. Et évidemment, ces largesses continuèrent bien après sa première élection de 1869 ; et comme Mackau, celui-ci n'abandonna ses mandats que sur son lit de mort²⁹.

Le député républicain de Domfront, Albert Christophle, issu d'une famille de petits notables du cru, s'employa lui aussi à construire sa réputation comme sa bonne fortune électorale sur une semblable assise clientélaire. Mais à défaut de s'être mué comme Gévelot en gros propriétaire foncier et d'avoir pu convertir un tel patrimoine en ressource électorale, gageons que sa nomination à la tête du Crédit Foncier de France lui offrit d'autres armes³⁰. Indépendamment de l'ouverture de toute période électorale, celui-ci fut au demeurant connu – et il se complut d'ailleurs à l'être comme tel – pour ses largesses. Ses comptes de campagne révèlent également qu'il ne rechigna ni à la dépense, ni à se

29. Parmi les nombreux témoignages célébrant la générosité et le désintéressement de Gévelot voir dans propre journal, *Le Patriote Normand* du 25 janvier 1885.

30. Il présida l'institution de 1878 à 1895. Les agents de Mackau rapportent dans leurs correspondances que lors des législatives au scrutin de liste de 1885, de nombreux agents du Foncier vinrent battre campagne pour les candidats républicains du département. Des rumeurs circulent aussi régulièrement sur des prêts préférentiels accordés à certaines municipalités ralliées à Christophle. Ce dernier sera en fait surtout mis en cause par une enquête diligentée dans les années 1890 lorsque les inventaires du Foncier révéleront des versements annuels occultes de deux millions de francs à la presse républicaine depuis son entrée en fonction. Sur cette question se reporter notamment à Jean-Pierre Alline, *Banquiers et bâtisseurs. Un siècle de Crédit foncier 1852-1940*, Paris, CNRS, 1983.

faire « taper » par ses électeurs³¹. Il fit même imprimer une lettre autographe pour accompagner l'envoi de bulletins de vote à leur attention libellée en ces termes et qui donne tout lieu de croire que comme Mackau, il devait suivre d'un œil avisé la comptabilité des services qu'il rendait : « Monsieur, j'ai été heureux de vous rendre service. Je vous prie d'être reconnaissant et de mettre dans l'urne le 11 mai le bulletin de vote ci-inclus. Votre tout dévoué, Albert Christophle ». À une différence près : jamais Mackau n'entreprit de se rappeler aussi crûment au bon souvenir de ses débiteurs.

À défaut de s'appuyer sur l'engagement de leurs ressources propres pour chercher à se faire élire, à compter des années 1880, les parlementaires républicains de l'Orne sauront au demeurant parfaitement jouer de leur siège pour demander et obtenir de la majorité républicaine de la Chambre, tantôt quelques crédits exceptionnels pour parer à une catastrophe naturelle, tantôt le passage d'une voie ferroviaire, à moins qu'il ne s'agisse d'autres subventions pour un comice agricole ou pour l'organisation d'une manifestation susceptible de conforter leur popularité dans l'arrondissement. Ce crédit d'État renforcera d'ailleurs considérablement la puissance électorale d'élus républicains les plus démunis comme Dariac qui verront affluer tout particulièrement vers eux les demandes de secours. Pour la seule année 1917, plus de 300 demandes d'intervention transiteront du secrétariat de ce dernier vers la Préfecture de l'Orne alors que Mackau se contente lui à la même époque de faire suivre une quarantaine de requêtes. Combien de croix du mérite agricole, de palmes académiques, et de requêtes diverses d'électeurs seront-elles encore ainsi obtenues par exemple par Louis Gallot vers 1910 et ce parce que le Préfet de l'époque vit en ce républicain un candidat modèle opposable à la députation au conservateur Rouleaux-Dugage³² ?

Inutile de multiplier davantage les exemples. On l'aura compris, avec l'effacement graduel des différences entre ces deux univers

31. La découverte de factures attachées à la conduite de sa campagne de 1902 permet d'estimer ses dépenses à plus de 20 000 francs, ce qui d'ailleurs ne l'empêcha pas d'être battu, peut-être aussi parce que son adversaire sut se montrer sinon aussi prolixe, du moins autant à même de faire valoir son propre enracinement notabiliaire.

32. De nombreuses correspondances permettant d'illustrer ces échanges clientélares entre la préfecture et ses alliés républicains sont conservées aux archives départementales de l'Orne à la cote M552.

LA PROFESSION POLITIQUE XIX^e-XX^e SIÈCLES

notabiliaire et partisan, une carrière politique plus uniforme et mieux hiérarchisée, combinant de différentes manières les fonctions et les savoir-faire spécifiques aux ressortissants de chacun de ces deux groupes finira par s'imposer. La frontière entre notables et partisans achevant de se brouiller, la conduite des élections et plus généralement les façons d'être et d'agir attachées à l'exercice de responsabilités électives ressortiront alors de la compétence d'acteurs politiques plus professionnalisés.